



MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAUL
QUALITÉ, VITALITÉ & PERFORMANCE



RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

19 NOVEMBRE 2016





DISCOURS DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

16 novembre 2016

N.B. Ce rapport est reproduit tel que présenté lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 16 novembre 2016.

À TOUS LES CITOYENNES ET CITOYENS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAUL

Conformément aux dispositions de l'article 955 du Code municipal de la province de Québec, je suis heureux de vous présenter le rapport sur la situation financière de la Municipalité de Saint-Paul.

L'objectif de ce rapport est de vous présenter l'état des finances de votre municipalité. Également, nous profitons de cette occasion pour vous dresser le portrait de nos réalisations de l'année courante.

De plus, comme l'oblige la loi, je dépose la liste des contrats de plus de 25 000 \$ et des contrats de plus de 2 000 \$ avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats dépasse la somme de 25 000 \$.

Je dépose donc la liste de ces contrats qui couvre la période du 13 novembre 2015 au 11 novembre 2016.

A) ÉTATS FINANCIERS 2015

Le dernier rapport du vérificateur révèle que les états financiers présentent fidèlement l'état véritable et exact des affaires de la Municipalité au 31 décembre 2015.

L'exercice financier 2015 s'est terminé avec un résultat net d'exercice d'opération de 889 817 \$. Le surplus accumulé non affecté au 31 décembre 2015 s'élève à 743 235 \$.

B) SITUATION FINANCIÈRE 2016

REVENUS:

Prévisions au début 2016: (6 763 899) \$

~ Perçus au 31 octobre 2016: (6 608 908) \$

~ À percevoir du 1^{er} novembre
au 31 décembre 2016: (356 851)

Total des revenus prévisibles: (6 965 759) \$

Surplus accumulé affecté
et fonds réservés: (705 897)

Total des revenus et affectations: (7 671 656) \$

DÉPENSES:

Prévisions au début de 2016: 6 763 899 \$

~ Effectuées au 31 octobre 2016: 4 798 726 \$

~ À effectuer du 1^{er} novembre
au 31 décembre 2016: 1 855 018

Total des dépenses prévisibles: 6 653 744 \$

SURPLUS PRÉVISIBLE: (1 017 912) \$

C) COMMENTAIRES ET PRÉVISIONS

Veillez noter que ces chiffres ne représentent qu'une analyse sommaire et approximative et qu'ils seront vérifiés avec les états financiers après le 31 décembre 2016.

DISCOURS DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

D) RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION DE DÉPENSES DES MEMBRES DU CONSEIL TEL QUE PRÉVU PAR LE RÈGLEMENT NUMÉRO 508-2011

	Maire	Conseiller
Rémunération actuelle	22 033 \$	7 342 \$
Allocation de dépenses	11 017 \$	3 671 \$

La rémunération actuelle pour le maire est établie à 3,73 \$ par habitant pendant que celle des conseillers est établie à 1,243 \$ par habitant. Pour l'année 2017, ces montants seront indexés de 0,9 %, correspondant à l'indice des prix à la consommation selon Statistique Canada pour la région de Montréal du mois de septembre 2016. Le nombre d'habitants du territoire de la Municipalité est établi par décret du gouvernement du Québec.

E) RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION DE DÉPENSES DU MAIRE DE SAINT-PAUL À TITRE DE MEMBRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE JOLIETTE

Montant...	Imposable	Non imposable
de base annuel	12 345 \$	0 \$
pour les séances	957 \$	0 \$
pour le CA	1 002 \$	0 \$
pour la présidence de comités	0 \$	0 \$

NOTE: Pour l'année 2017, ces montants seront indexés de 0,1 %, correspondant à l'indice des prix à la consommation selon Statistique Canada pour la province de Québec au 31 août 2016.

BILAN DES RÉALISATIONS 2016

Comme à chaque année, l'équipe municipale travaille avec ténacité et ardeur pour vous servir. Guidé par les valeurs reconnues de qualité, vitalité et de performance, je vous présente un bilan des réalisations 2016.



Ces dossiers, qui ont mobilisé notre personnel et les membres du conseil municipal, ont été réalisés dans un souci inévitable de gérer aux meilleurs coûts possibles tout en vous offrant le meilleur milieu de vie.

1- La gestion des matières résiduelles

Dès janvier 2016, nous avons dû nous conformer au nouveau plan de collecte des matières résiduelles. De concert avec nos homologues de la MRC, nous avons mis de nombreux efforts sur le plan des communications et des opérations afin de bien réussir cette transition. À la mi-septembre, je vous communiquais, via le site Internet, les bons résultats obtenus en lien avec la gestion de ces matières. En gros, nous avons diminué nos ordures de l'ordre de 29 %. Nous savons que, pour plusieurs, cet effort a nécessité quelques ajustements mais je vous invite à visiter notre site Internet et à lire ces constats pour réaliser le bienfait de ce geste écologique.

Également, suite à une période de verglas, nous avons dû procéder à une collecte spéciale de branches afin de répondre aux besoins exceptionnels du moment.

Dans ces deux dossiers, le conseil a su s'adapter en écoutant la population et en offrant des modalités spéciales aux commerces et familles nombreuses et en s'adaptant aux situations particulières.

2- Développement résidentiel et urbanisme

Contrairement à l'an dernier, l'année 2016 nous a agréablement surpris sur le plan du développement immobilier. Les travaux d'infrastructures du «Bourg Boisé», sur les rues Vincent et de Visan, ont été initiés en février, nous permettant ainsi de mettre en vente 21 terrains pour la phase 1. Plus récemment, nous avons mis en vente 19 terrains supplémentaires dans la seconde phase de ce projet résidentiel, et tout indique que le succès sera tout aussi important.

Par ailleurs, les sommes perçues par ces ventes de terrains sont majoritairement responsables du surplus prévisible de l'année 2016.

DISCOURS DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

La phase 2 du projet « Le Bourg Boisé » se situe derrière la rue Dalbec et portera le nom de rue «du Vaucluse». Les noms «de Visan» (phase 1), «du Vaucluse» (phase 2) et «de Richerenches» (phase 3 à venir) sont un merveilleux clin d'œil à la région de notre ville jumelle française « Valréas ».

Sur le plan règlementaire, la Municipalité a adopté un règlement sur les fossés et l'aménagement des ponceaux d'entrées charretières nous permettant ainsi de clarifier les implications de chaque intervenant. Également, nous avons adopté un règlement sur la coupe d'arbres dans les boisés privés; à ce titre, je tiens à souligner que nous sommes la première ville de la MRC à légiférer dans ce domaine.

3- Travaux publics et services techniques

Sur le plan des travaux publics, nous avons encore été très actifs cette année. Plusieurs travaux de pavage ont été effectués tout au long de l'année; d'abord sur le chemin Forest, nous avons investi un montant de 8 500 \$ plus taxes pour resurfer la chaussée puis plus globalement, nous avons consenti un montant de 252 972 \$ plus taxes pour des travaux de pavage comprenant le tablier du pont Barrette, des sections des chemins Saint-Jean, Forest, Guilbault et de Lavaltrie. Au début de l'été, nous avons investi près de 30 000 \$ dans la réfection de sections de trottoirs sur le boulevard de l'Industrie.

De plus, l'ensemble des véhicules de voirie ont été munis d'un système de gestion de flotte, ce qui nous permet de récupérer des données de consommation de carburant, de localiser les véhicules et les chauffeurs et de planifier les divers entretiens mécaniques.

Par ailleurs, nous avons fait l'acquisition d'un nouveau camion 6 roues de modèle Ford F 550 ainsi que d'un balai hydraulique. Le nouveau camion est venu remplacer notre vieux 6 roues qui, soit dit en passant, a été revendu à l'encan. Le remplacement d'un niveau laser a complété nos acquisitions pour ce secteur d'activités.

Également, nous avons adopté un plan d'intervention des infrastructures; ce document s'avère être notre guide pour les interventions à effectuer dans les prochaines années.

4- Loisirs, culture et parcs

Dans le secteur des loisirs et de la culture, plusieurs aménagements ont été effectués au parc Amyot, soit l'ajout de quatre structures de ballons-poires, l'ajout d'une clôture le long des modules de jeux et l'aménagement d'une aire de stationnement près du tennis. Le Boisé Paulois vit également une transformation avec l'ajout, cet automne, de bases d'éclairage pour les sentiers. Si tout se déroule comme prévu, les lampadaires devraient être installés très bientôt, ce qui veut dire que nos citoyens pourront bénéficier d'un sentier éclairé qui traverse le Boisé Paulois de la rue Dalbec à la rue Vincent.

Du côté des bâtiments, l'énergie a été mise sur le Complexe communautaire où le plancher de la cuisine a été remplacé et les toilettes remises à neuf.

Également, le comité d'élaboration de la politique familiale a poursuivi sa démarche en sondant la population sur les divers champs d'action. Le résultat final de la démarche devrait être disponible d'ici l'été 2017.

Lors de la fin de semaine des ventes de garage, le conseil a innové en 2016 en ajoutant un volet animation et spectacle. Cet événement, toujours très populaire, s'avère être un excellent atout pour Saint-Paul.

5- Informatique et communications

Au printemps dernier, nous avons mis en ligne une application mobile municipale. Cette nouveauté informatique nous a situés dans les municipalités les plus avant-gardistes de Lanaudière. Déjà, plus de 250 utilisateurs ont téléchargé notre application et bénéficient de diverses alertes et rappels importants, comme l'échéance des comptes de taxes, la tenue des activités et les travaux importants, pour ne nommer que ceux-là.



DISCOURS DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

Sur le plan des communications, nous avons procédé au remplacement du système de caméras au Pavillon du parc Amyot et d'ici la fin 2016, le garage municipal sera aussi doté de ce système de caméras de surveillance. Ces équipements ultra-modernes nous permettront de garder un œil sur nos équipements de valeur et nos bâtiments.

6- Autres projets en cours

Plusieurs projets sont en cours et chevaucheront 2016 et 2017, notamment l'adoption de la nouvelle politique familiale MADA (Municipalité amie des aînés) et son plan d'actions sur lequel un comité s'affaire à définir les actions à réaliser sur un horizon de quatre ans.

Dès le début 2017, nous devrions voir apparaître une nouvelle édition du « Guide du citoyen » qui sera distribué aux nouveaux arrivants et sera également disponible via notre site Internet.

Sur le plan de la circulation, une étude a été réalisée pour analyser la circulation et identifier des solutions afin d'améliorer la circulation sur la route 343 entre l'église et l'intersection de la route 158. À ce jour, nous attendons les commentaires du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

De plus, nous devrions adopter sous peu un règlement régissant l'implantation de chenils et de chatteries à Saint-Paul.

ORIENTATION PRÉLIMINAIRES DU BUDGET 2017

En ce qui concerne l'année à venir, le conseil désire poursuivre sur sa lancée des dernières années, en maintenant le cap vers le maintien et l'amélioration de services municipaux de qualité au meilleur prix possible.

Certains dossiers devront être revus et repensés, comme la bibliothèque, le développement économique et résidentiel, les travaux liés aux infrastructures et les besoins d'espace du camp de jour et des bureaux administratifs de la Municipalité.

Notre population a pratiquement doublé ces dernières années, des ajustements à cette nouvelle réalité s'imposent.

Par ailleurs, nous tiendrons nos journées préparatoires et d'études budgétaires les 25 et 26 novembre prochain. À cette occasion, nous travaillerons dans l'esprit de respecter la capacité de payer des citoyens, de maintenir des services de qualité au meilleur coût possible et de gérer de façon efficiente le budget et les biens municipaux. Les résultats de ces journées seront annoncés lors de l'adoption du budget 2017.

En 2017, nous miserons à nouveau sur nos orientations à long terme que nous résumons en trois (3) mots: **Qualité, Vitalité et Performance.**

- **QUALITÉ:** en misant sur l'amélioration de la qualité de notre milieu de vie;
- **VITALITÉ:** en misant sur la vitalité du milieu;
- et **PERFORMANCE:** en misant sur une organisation municipale performante.

Le budget 2017 sera présenté en séance extraordinaire le 21 décembre 2016 à 19 h 15.

Le présent discours est fait à la séance ordinaire du 16 novembre 2016.

En terminant, je tiens à souligner le concours de nos directeurs et employés municipaux pour leur soutien indéfectible et leur professionnalisme. Également, je remercie mes collègues du conseil municipal avec qui nous discutons et échangeons pour le bien de la communauté pauloise. Nous nous engageons à bien vous servir et bien vous représenter.

Alain Bellemare
maire

